



Health  
Canada

Santé  
Canada

Health Products  
and Food Branch

Direction générale des produits  
de santé et des aliments

Bureau d'innocuité des produits chimiques  
251 promenade Sir Frederick Banting  
Repère Postal: 2201C  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K9

Le 23 juin 2015

Notre référence: IP14092402/03/04/05  
Xref : IS13090344/46/49/58

Gabriela Calmuschi  
Technicienne laboratoire  
Les Chimiques B.O.D. Inc.  
3300, rue Star  
Saint-Hubert, Québec  
J3Y 3W6

Madame:

Objet: **D-8500 Plus, D-8500 Eco, BP-8 Plus et Enviro – Soft**

La présente est en réponse à votre lettre du 16 septembre 2014 et à votre courriel du 29 mai 2015 dans lesquels vous nous avez fourni des informations additionnelles concernant les produits mentionnés ci-dessus dans les établissements alimentaires.

#### **D-8500 Plus, D-8500 Eco et BP-8 Plus**

Selon les informations que nous possédons présentement, nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ces produits comme nettoyant sur les surfaces pouvant entrer en contact avec les aliments dans les établissements alimentaires pourvu que:

- a) il n'y ait pas de contamination des produits alimentaires suite à leur utilisation;
- b) après leur utilisation, les équipements, les ustensiles et les autres surfaces en contact avec les aliments soient rincés à fond à l'eau potable; et
- c) les produits ne laissent aucune odeur résiduelle sur les surfaces en contact avec les aliments.

Concernant les étiquettes des produits, nous les avons trouvés satisfaisantes pour leur utilisation dans les établissements alimentaires.

#### **Enviro – Soft**

Nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ce produit dans la lessive du linge qui peut entrer en contact avec les aliments pourvu que:

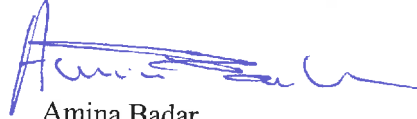
- a) il n'y ait pas de contamination des aliments suite à son utilisation;
- b) suite à son utilisation, le linge qui entre en contact avec les aliments soit rincés profondément à l'eau potable; et

Canada

- c) le produit ne laisse aucune odeur résiduelle sur les surfaces en contact avec les aliments.

Concernant l'étiquette du produit, nous l' avons trouvé satisfaisante pour son utilisation dans les établissements alimentaires.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.



Amina Badar  
Section des matériaux d'emballage  
alimentaire et additifs indirects  
Division de l'évaluation du danger des produits  
chimiques pour la santé